



Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

Convention**2023-J3813760-232229**

47626

Une convention est établie entre :

la **Fondation Roi Baudouin**, n° d'entreprise: 0415.580.365, fondation d'utilité publique, ayant son siège rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles et représentée par Brieuc Van Damme, administrateur délégué, agissant dans le cadre de :

Fonds BYX

et le Bénéficiaire

Ecole communale fondamentale de Clabecq Ecole (000370539)

Grand place 1 à 1480 Tubize

titulaire du compte BE23091000190591 GKCCBEBB

représenté(e) par Michel Januth et Etienne Laurent

La Fondation s'engage à soutenir le projet du Bénéficiaire selon les modalités suivantes :

* Montant TTC de:

5.000,00 EUR (cinq mille EUR, zéro cent)

* Projet soutenu:

Des toilettes inclusives pour tous !

Créer des toilettes inclusives pour les enfants de la 3e à la 6e, avec un accès commun pour les filles/garçons/PMR, et ainsi abattre littéralement les murs séparant les élèves tel que décrit dans le dossier de candidature/projet.

* **Conditions générales:** voir document en annexe* **Conditions spécifiques:**

Développer le travail de sensibilisation sur le long terme.

Ce montant sera considéré comme définitivement acquis dès approbation par la Fondation d'un rapport d'évaluation devant lui parvenir au plus tard le 15/06/2024.

Fait à Bruxelles, le 05/12/2023, chaque partie déclarant avoir reçu le sien.

Michel Januth

Ecole communale fondamentale
de Clabecq EcoleEtienne Laurent
Ecole communale fondamentale
de Clabecq Ecole

Brieuc Van Damme
Fondation Roi Baudouin

En cas de problème ou pour toute question, vous pouvez toujours contacter **Yves Dario**, mail: dario.y@kbs-frb.be

Annexes:

- * Conditions générales
- * Rapport d'évaluation

**Fondation Roi Baudouin**

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

Conditions générales (exemplaire destiné au Bénéficiaire)***La Fondation Roi Baudouin***

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Elle est indépendante et pluraliste. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin. Pour atteindre notre objectif, nous combinons plusieurs méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, nous développons nos propres projets, nous organisons des ateliers et des tables rondes avec des experts et des citoyens, nous mettons sur pied des groupes de réflexion sur des enjeux actuels et futurs, nous rassemblons autour d'une même table des personnes aux visions très différentes, nous diffusons nos résultats au moyen de publications (gratuites), ... La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

Article 1 – Parties dans la convention

Une convention, comprenant le document 'conditions générales' et un document établi au nom du Bénéficiaire, est établie entre le Fonds - au nom duquel la Fondation Roi Baudouin agit et le Bénéficiaire.

Article 2 – Objet de la convention et du soutien financier

Conformément aux conditions, un soutien financier est octroyé au Bénéficiaire. Le projet sur lequel porte ce soutien financier est décrit de manière détaillée dans le dossier de candidature / dossier de projet. Ce dernier fait donc partie intégrante de la convention. Le soutien financier consiste en un montant forfaitaire et s'entend toutes charges et TVA comprises.

Article 3 – Modalités de paiement

La Fondation Roi Baudouin libérera le montant du soutien financier selon les modalités de paiement reprises ci-dessous et conformément aux conditions reprises dans le document établi au nom du Bénéficiaire.

- Dans l'éventualité d'un versement en plusieurs tranches, le Bénéficiaire fera parvenir pour chaque tranche et ce, aux échéances convenues, une demande de paiement à la Fondation;
- La première ou, si c'est le cas, la tranche unique sera versée à titre d'acompte;
- Les montants versés au Bénéficiaire peuvent être réclamés en tout ou en partie si le Bénéficiaire se trouve dans l'impossibilité de mener le projet à terme.

Article 4 – Rapport et évaluation

Le Bénéficiaire s'engage à fournir, dans les délais fixés dans le document établi à son nom, un rapport succinct relatif à l'exécution du projet sur lequel porte la présente convention et à l'utilisation du soutien financier. Le Bénéficiaire accepte de collaborer à toute évaluation à la demande de la Fondation.

Article 5 – Communication

Le Bénéficiaire s'engage à mentionner l'appui du Fonds lors de toute communication publique relative au projet faisant l'objet de cette convention; sauf accord contraire, seule la formule suivante pourra être utilisée: 'projet réalisé avec le soutien du Fonds (*dénomination du Fonds*), géré par la Fondation Roi Baudouin'.

Article 6 – Modifications et litiges

Toute correspondance se référant à la présente convention, comportant des modifications et/ou accords supplémentaires, sera considérée comme en faisant partie, dès que chacune des parties aura signé ces documents pour accord.

Les parties s'engagent à mener la présente convention à bonne fin et, en cas de litige, à rechercher par priorité une solution à l'amiable. En cas de litige judiciaire, les cours et tribunaux de Bruxelles, ainsi que la Justice de Paix du 2^e Canton de Bruxelles, seront seuls compétents.

Article 7 – Résiliation

Au cas où le Bénéficiaire ne serait plus à même de poursuivre le projet, il en informera la Fondation et lui remettra un rapport sur l'état d'avancement du projet. Dans ce cas, seules les prestations effectuées seront indemnisées. De même, la Fondation aura le droit, selon l'état d'avancement du projet, de réclamer tout ou partie des montants déjà payés.

Article 8 – Privacy

Le Bénéficiaire autorise la Fondation à reprendre dans son rapport annuel et sur son site internet les renseignements suivants: coordonnées du Bénéficiaire (organisation et/ou personne de contact), montant du soutien financier et courte description du projet.

La Fondation met tout en œuvre pour être en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données. Les modalités de traitement et de conservation des données sont précisées dans la Déclaration de la Fondation relative à la protection de la vie privée (<https://www.kbs-frb.be/fr/About-us/Privacy>).

Article 9 – Illustration

Dans les six mois de l'établissement de cette convention, le bénéficiaire transmettra à la Fondation une ou plusieurs photos illustrant le projet soutenu (format numérique ou photo sur papier). Il est important que le bénéficiaire mentionne le nom du photographe et que les personnes photographiées consentent à ce que leur photo serve de matériel d'illustration sur les sites Internet, soit publiée dans le rapport annuel, les rapports régionaux, les bulletins d'information et les publications de la Fondation. La Fondation s'engage à ne pas transmettre les photos reçues à des tiers. La Fondation mentionnera toujours le nom du photographe ou de l'organisation lors de l'utilisation d'une illustration.

Article 10 - Présence sur le site because.eu

Les organisations belges qui reçoivent un soutien financier de la Fondation s'engagent à compléter le profil de leur organisation sur www.because.eu, un site internet géré par la Fondation, et à y mettre à jour régulièrement leurs données. Ne sont pas concernées : les entreprises, les associations de fait, les écoles, les hautes écoles, les associations ayant leur siège en-dehors de la Belgique.

**Fondation Roi Baudouin**

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

Rapport d'évaluation

Comme stipulé dans la convention qui vous lie à la Fondation Roi Baudouin, vous êtes tenu de rentrer un rapport d'activités à la fin de votre projet.

Veuillez lire attentivement les directives suivantes:

- ➔ Complétez votre rapport d'évaluation en respectant scrupuleusement l'ordre des questions reprises dans ce questionnaire
- ➔ N'utilisez pas d'abréviation
- ➔ N'omettez pas de mentionner le numéro de convention

RAPPORT D'EVALUATION

Convention**2022-xxxxxxx-xxxxxx****Nom du bénéficiaire :****Date :**

LE PROJET: RÉALISATION ET IMPACT

- Quels sont les objectifs du projet qui sont atteints? Enumérez les réalisations.
- Qui a bénéficié de ces réalisations?
- Avez-vous été confrontés à des difficultés? Si oui, comment les avez-vous abordées?
- En quoi les réalisations améliorent-elles les conditions de vie des bénéficiaires?
- Quelle est la réaction du public cible face au projet? Donnez éventuellement leur témoignage.
- Le projet a-t-il eu un effet multiplicateur (libération d'autres subsides, nouveaux partenariats, reprise du projet par d'autres, nouveaux projets, création d'emploi, ...)? Précisez.

CALENDRIER

- Où en est votre projet aujourd'hui?
- Veuillez donner un calendrier détaillé et réaliste pour la suite du projet.
- Voyez-vous des obstacles à la poursuite du projet et quelles solutions prévoyez-vous pour les surmonter?

RUE BREDERODE 21 B-1000 BRUXELLES TÉL +32-2-511 18 40

WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE FAX +32-2-511 52 21

BANQUE DE LA POSTE IBAN: BE10 0000 0000 0404 BIC: BPOTBEB1

BUDGET ET FINANCEMENT

- Quelles sont les dépenses réalisées à ce jour? Veuillez donner une ventilation précise de l'utilisation du soutien accordé.
- Quelles sont les dépenses que vous devriez faire dans l'avenir pour le succès du projet?
- Comment comptez-vous financer ces dépenses? Précisez.

COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET OU ACTIVITÉ

Agir ensemble pour une société meilleure :
la Fondation Roi Baudouin (FRB) ne peut accomplir
cette mission sans votre engagement. Vous êtes les
acteurs du changement sur le terrain, vous êtes
nos meilleurs ambassadeurs.

Nous parlons de votre travail ou de votre projet sur notre site internet
(www.kbs-frb.be) : les personnes intéressées trouveront plus
d'informations dans la rubrique 'Demander un soutien' ou en utilisant
le moteur de recherche. Vos activités et projets sont également
repris dans notre rapport d'activités.

Nous vous encourageons aussi à parler de ce que vous faites autour
de vous, afin de renforcer la visibilité de votre projet. Vous pouvez
évidemment toujours mentionner ce que le soutien reçu de la FRB
signifie pour votre projet ; vous inspirerez peut-être ainsi
d'autres bénéficiaires !

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention et conseils
pratiques qui, nous l'espérons, pourront vous aider. N'hésitez pas à
nous contacter si vous avez des questions sur la communication.

Bonne chance !

Cathy Verbyst

Responsable communication et relations presse
verbyst.c@kbs-frb.be



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET

Quel objectif poursuivez-vous ? Pourquoi communiquez-vous ?

- Pour informer sur ce que vous avez réalisé ? Inciter à l'action ?
Recruter de nouveaux bénévoles ? Récolter de l'argent ? ...

Qui désirez-vous atteindre ?

- Les habitants d'un quartier ou d'un village ? Le 'grand public' ?
Un groupe professionnel bien précis ? Les pouvoirs publics (locaux) ? ...

Que voulez-vous dire ?

- Formulez votre message **de manière simple et accessible**.
Évitez le jargon. Essayez, si possible, de passionner les gens en leur racontant une véritable **histoire**.

Quand allez-vous communiquer ?

- Dites-vous qu'il est parfois plus intéressant de visiter, voir ou décrire **un projet en cours** qu'un projet terminé (dans le cadre d'un projet de restauration du patrimoine, par exemple, le résultat est intéressant mais le processus l'est tout autant). Songez que votre 'nouvelle' (une décision récente, la remise d'un prix...) peut être le point de départ d'une autre action : visiter un projet, voir les **participants en pleine action**, discuter de manière plus approfondie avec quelqu'un...
- N'attendez **pas trop longtemps** ! Bien qu'il y ait des exceptions, il est souvent plus intéressant pour les médias et d'autres groupes cibles d'être informés d'un événement avant qu'il ait lieu plutôt qu'après.

Comment allez-vous communiquer ?

- Commencez par **vos propres canaux de communication** ! Informez régulièrement les personnes qui vous suivent. Si vous n'avez pas de grandes nouvelles à leur annoncer, expliquez-leur comment votre projet progresse, parlez-leur de l'enthousiasme des bénévoles, d'une action qui a rapporté de l'argent... Veillez à ce que votre message soit repris sur votre **site internet**, faites-en la promotion sur **Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram** et ajoutez un lien vers votre site internet. Faites la promotion de votre projet sur vos canaux de médias sociaux et pensez à un beau visuel avec un texte clair. N'oubliez pas de tagger également d'autres partenaires ou collègues, afin que votre message puisse être diffusé plus largement. Il est également recommandé d'ajouter quelques hashtags pertinents (2 à 5).

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à mentionner les comptes de la FRB sur les médias sociaux : @Fondation.Roi.Baudouin sur Facebook, @FRB_KBS sur Twitter, @kingbaudouinfoundation sur LinkedIn, @king_baudouin_foundation sur Instagram. Vous pouvez mentionner que votre projet est 'soutenu par la Fondation Roi Baudouin' ou 'soutenu par le Fonds <nom du Fonds concerné>, géré par la Fondation Roi Baudouin'.



- Si vous désirez toucher surtout votre quartier, les habitants d'un village ou des responsables politiques locaux, un **dépliant** ou une **séance d'information** peuvent s'avérer utiles. Adressez-vous éventuellement à d'autres associations ou à leur public.



- Contactez **les médias (locaux)** si vous désirez informer le grand public ou bénéficier de leur soutien. De nombreuses villes et communes mettent à disposition une liste des médias et/ou correspondants locaux.



- Quelques points d'attention à garder en tête si vous rédigez un **communiqué de presse**. Un communiqué n'est pas un texte publicitaire ; il est informatif avant tout. Commencez par les informations essentielles. Soyez concis : évitez les trop nombreux détails, un historique trop long, des citations creuses, des informations répétitives (redondances) et le jargon. Écrivez le plus **clairement** possible. Ajoutez des citations intéressantes en termes de contenu : ne dites pas 'ce projet est très intéressant' mais plutôt 'nous soutenons ce projet pour telle ou telle raison'. Ici aussi, nous serons ravis si vous mentionnez que votre projet est soutenu par la Fondation Roi Baudouin ou un Fonds géré par la FRB ! Faites référence à votre site internet et/ou aux médias sociaux, mentionnez les **coordonnées d'une personne de contact** et veillez à ce que celle-ci soit rapidement joignable.



- Les **conférences de presse** sont relativement chronophages pour les journalistes. Elles peuvent toutefois être utiles si vous avez **beaucoup d'informations** à communiquer ou si vous désirez montrer quelque chose, surtout si vous vous adressez à la presse régionale. Il est quand même souvent possible de transmettre votre message dans un bon communiqué de presse. Vous pouvez aussi organiser un entretien individuel ou une visite guidée avec un seul journaliste. Donnez suffisamment d'informations aux journalistes pour leur permettre de décider s'ils assisteront ou non à votre conférence de presse : à quelles questions répondrez-vous ? Ne diffusez votre communiqué de presse que lorsque la conférence de presse est terminée. Pensez aussi à le relayer sur les médias sociaux.



- Prévoyez si possible des **photos** de qualité, des graphiques ou des tableaux en haute résolution, que vous mettrez rapidement à la disposition de ceux qui veulent diffuser votre message. N'oubliez pas de mentionner les droits d'auteur.